

Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école – école maternelle Pauline Kergomard – Houilles 25 octobre 2012

Le premier conseil d'école a débuté à 19h00 et s'est terminé à 21h20
Rédaction du compte rendu – V0 FCPE – 12/11/2012
Relu et amendé par :
Diffusion : ensemble des participants

Participants :

Equipe enseignante	Melle Garcia Florelle – Directrice d'école / présidente du conseil d'école
	M. Verger
	Mme Juguet
	Mme Laurent-Bas
	Mme Julien
	M. Le Berre
	Mme Juan
	Mme Cadot
	Mme Muller
Représentant de la mairie	Mme Douce
	Mme Josse
Psychologue scolaire	Mme Lagier
Parents d'élèves	M. Alves (PEEP)
	Mme Moreira (PEEP)
	Mme De Oliveira (PEEP)
	Mme Clément (FCPE)
	Mme Legay (FCPE)
	Mme Meitg (FCPE)
	Mme Orosco (FCPE)
	Mme Montagne (FCPE)
	Mme Fiou (FCPE)
	Mme Bouvet (FCPE)

1) Bilan de la rentrée

L'équipe enseignante estime que la rentrée dans l'ensemble s'est très bien passée. Il n'y a presque plus de pleurs parmi les petits. Les enfants sont déjà très autonomes.

La nouvelle équipe enseignante et les effectifs

Classe	Enseignant	Nombre d'enfants
PS 1	Mme Juguet	28 PS
PS 2	Mme Muller / Mme Juan	28 PS
PS 3	Melle Garcia / Mme Juan	28 PS (1 arrivée après les vacances)
MS/GS 4	M. Verger / Mme Ropin	9 MS & 16 GS = 25
MS 5	Mme Cadot	30 MS
GS 6	Mme Julien	29 GS
GS 7	Mme Laurent-Bas	26 GS
MS 8	M. Le Berre / Mme Juan	30 MS
		Total : PS = 84, MS = 69, GS = 71 => 224 élèves

2) Les élections des parents d'élèves

La participation est en baisse par rapport à l'année dernière.

- Année 2011 – 2012 : sur 422 électeurs, 202 ont voté, soit 47,9% des électeurs.
- Année 2012 – 2013 : sur 412 électeurs, 192 ont voté (dont 188 suffrages exprimés), soit 46,6 % des électeurs. Le quotient électoral est de 23,5.

Résultat des votes :

- FCPE : 125 voix soit 65,5%
- PEEP : 63 voix soit 33,5%

⇒ Nombre de sièges : 5 pour la FCPE et 3 pour la PEEP.

3) Le nouveau règlement de l'école

Le règlement reste inchangé par rapport au précédent. Il a été voté et accepté en séance.

4) L'aide personnalisée aux devoirs (APE)

Depuis la rentrée scolaire et jusqu'aux vacances de novembre, la priorité a été d'évaluer les moyennes et grandes sections en langage et logique.

Après les vacances de novembre, l'ensemble des enfants sera pris en charge. Pour les petites sections, l'objectif sera de permettre aux enfants qui ne s'expriment pas beaucoup en classe d'ordinaire, de parler seul devant un enseignant. L'APE permettra également de faire travailler les enfants en petits groupes (4 élèves maximum) sur les règles de vie.

L'équipe enseignante rappelle que l'APE n'est pas obligatoire et nécessite l'autorisation des représentants légaux. Elle rappelle également que les parents ne doivent pas s'inquiéter si leur enfant est amené à bénéficier de cette aide et que plus tôt une difficulté est détectée, mieux elle peut être appréhendée et traitée.

Les horaires de prise en charge restent les mêmes que l'année dernière.

- 8h00 – 8h20
- 11h30 – 12h10
- 12h40 – 13h20
- 16h30 – 17h10

5) RASED

Présentation faite par la psychologue scolaire.

Houilles compte 5 intervenants pour 15 écoles (maternelles et primaires).

- 2 psychologues (dont 1 à mi-temps)
- 1 maître G
- 2 maîtres E

Un travail de concertation est en cours avec les enseignants pour faire le point sur les grandes sections, les CP et les CE1. Le début de l'année a par ailleurs principalement porté sur les projets personnalisés de scolarisation (PPS). Faute de ressources la prise en charge des petites et moyennes sections ne pourra pas être possible.

Le 13 novembre un point sera fait sur les grandes sections.

6) PPS et AVS

2 élèves de l'école bénéficient actuellement d'un projet personnalisé de scolarisation. Un de ces 2 élèves sera accompagné par une aide de vie scolaire (AVS) à raison de 8 heures par semaine (à partir du 12 novembre). Il n'y a pas de besoin non comblé sur l'école.

7) OCCE

Présentation des comptes de l'année dernière 2011 - 2012 (détail des comptes consultable auprès de l'école).

Rentrées:

- Collecte coopérative de début d'année: 2800 euros
- Bénéfices photos : 1700 euros
- Subvention mairie: 3326 euros
- Torchons: 1000 euros
- Kermesse : 2230 euros
- Chorale : 676 euros
- Total recettes : 11732 euros

Sorties :

- Atelier Kapla : 1080 euros
- Cartouches d'encre : 426 euros

- Jeux collectifs : 560 euros
- Jeux de cour : 540 euros
- Tapis de gym : 875 euros
- Imprimantes et lecteurs CD : 384 euros
- Sorties scolaires : 955 euros
- Raquettes et balles de tennis : 68 euros
- Fêtes de Noël et carnaval : 384 euros
- Association coop : 362 euros
- Appareils photos numériques : 4960 euros
- Total dépenses : 10594 euros

Dépenses envisagées pour cette année :

- Projet d'école : achat de matériel pour améliorer la motricité des élèves et leurs gestes.
- Changement de certains postes audio

8) Evénements de l'école

- Photographies : Les photos individuelles ont été réalisées. Melle Garcia indique que la nouvelle organisation de cette année a été un peu chaotique et sera améliorée pour les prochaines fois.
- Il n'y aura aucun spectacle (venant de l'extérieur) dans l'école cette année.
- Noël sera fêté dans l'école le **21 décembre**
- Des sacs imperméables (à l'effigie des dessins des élèves) et pré-commandés seront vendus en fin d'année
- La chasse aux œufs aura lieu le **29 mars**.
- Le spectacle de chorale est prévu le **13 ou 20 avril**.
- Le carnaval se déroulera le **26 avril**.
- Les photos de groupe seront faites le **24 mai**.
- L'accueil des nouveaux aura lieu le **22 juin**.
- **29 juin** : spectacle et kermesse
- Les prochains conseils d'école se tiendront les **23 mars** et **8 juin**

Les sorties :

- Classe de Mme Muller : forêt de Maisons-Laffitte : 26/10 matin, et cité des enfants le 17 mai
- Classe de Mme Cadot : forêt de Maisons-Laffitte 26/10 avec un petit livret pédagogique.
- Classe de M Le Berre : forêt de Maisons-Laffitte 26/10
- Classe de GS : exposition à la graineterie / exposition « angle mort » et une sortie le 5 avril au jardin d'acclimatation (thème du petit apothicaire)
- Classe de M. Verger (MS/ GS): sortie le 25/02 au zoo de THOIRY (thème : animaux et environnement)
- Classe de Melle Garcia (PS) : 13/12 : vitrine de Noël avec pique-nique et le 21/06 sortie au bord de la mer
- Classe de Mr Le Berre et Mme Cadot : visite de la boulangerie fin janvier.

9) Travaux et sécurité

- Evacuation N°1 : test réalisé le 11/10 dans les normes – 1mn07 pour évacuer
- Dortoir : mise en place du 2^{ème} dortoir qui accueille actuellement 17 élèves et qui pourrait en accueillir 20. Le 1^{er} dortoir accueille 44 élèves. Il manque dans le 2nd dortoir des stores occultants, une table et chaise pour l'adulte surveillant ainsi qu'une lampe de chevet. La mairie prend note pour ces achats.
- Photocopieur à changer : la mairie prend note
- Chauffage de la classe 8 : fonctionne correctement cette année
- Réparation de la gouttière sur l'entrée latérale à faire – pris en note par la mairie
- Four de l'école : va être commandé avant mi-novembre par la mairie
- Bac à sable : l'équipe enseignante suggère de l'enlever, le vote des représentants des parents conduit à la demande de suppression par la mairie pour des raisons d'hygiène.

- Il est demandé à la mairie l'éventualité d'installer à la place du bac à sable une structure de jeu dans la grande cour
- Il est demandé à la mairie d'installer une poubelle dans la grande cour
- Passage de la commission de sécurité : la mairie explique le déroulement d'une commission de sécurité. Le compte rendu de la précédente commission de sécurité n'a pas été diffusé à Mlle Garcia. Madame Josse de la mairie voit si elle peut lui transmettre. Les parents d'élèves demandent à pouvoir le consulter.
- Evolution du projet / nouvelle cantine et centre aéré : réunion mairie et éducation nationale le 21/10.

10) Accueil périscolaire

- Restauration scolaire et encadrement : 12 adultes pour 161 enfants, soit 1 adulte pour 14 enfants. Il est à noter qu'il n'existe pas de véritables normes d'encadrement pour la pause méridienne. En moyenne il y a un adulte pour 2 tables.
- Hausse du nombre de demi-pensionnaires : 164 contre 145 l'an dernier
- Les parents s'interrogent sur les raisons du changement de l'équipe d'animation : la mairie répond que certains animateurs ont souhaité changer, la mairie a aussi cherché à équilibrer les compétences.
- Mlle Garcia regrette qu'il n'y ait pas eu de réunion de début d'année entre les animateurs et l'équipe enseignante.
- Les parents demandent s'il y a toujours une personne responsable à l'accueil périscolaire car le soir, les enfants sont peu encadrés. La mairie propose de faire passer un responsable pour contrôler.
- Les parents et l'équipe enseignante alertent sur la qualité de l'accueil (matin, soir et mercredi) qui n'est pas toujours de qualité (enfants angoissés d'aller à la garderie par ex et qui, même en pleurs ne sont pas forcément pris en charge par l'équipe) : la mairie répond qu'il faut du temps pour que l'équipe travaille en concertation mais prend note des remarques des parents.

La séance est levée à 21h20